

PRESENTATION DES PARTENAIRES

Service de la donnée et des études statistiques (Sdes) –
Thomas Le Jeannic

Sitadel : Statistiques sur la construction neuve

CITE : Crédit d'impôt pour la transition énergétique

Présentation de l'observatoire national de la
rénovation énergétique

SDES

Sitadel : statistiques sur la construction neuve

Base de données rassemblant les demandes de permis de construire (PC).

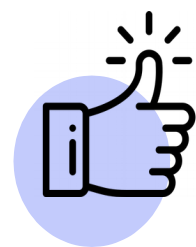
Contient également les déclarations préalables (DP) pour des travaux non soumis à permis de construire : extension d'un bâtiment existant, modification de l'aspect extérieur, changement de destination d'un bâtiment.

- Fraîcheur de l'information : extraction au T4 2019
- Exhaustivité : toutes les DP et PC déposés par des personnes morales sur les communes des agglomérations de Grenoble et Aix-Marseille
- Précision : données administratives résultant d'une obligation de déclaration
- Profondeur historique : 2016-2019
- Fréquence de mise à jour : trimestrielle

Contenu du fichier Sitadel :

- Adresse du chantier
- Année de dépôt
- Mois, année de décision favorable
- Mois, année d'ouverture de chantier
- Mois, année d'achèvement de chantier
- Type de permis (PC, DP)
- Type de pétitionnaire (personne physique, personne morale)
- Type de construction (agrandissements, maison individuelle, construction de locaux, transformation logements en locaux, ...)
- Nature du projet (construction nouvelle, construction sur existant)
- Type d'occupation (résidence principale, secondaire)
- Statut du dossier (en cours, autorisé, refusé, commencé, terminé, ...)
- Nombre de logements selon nombre de pièces
- Surfaces
- Description des travaux : texte libre

Exemples d'utilisation des données



- Repérer les rénovations énergétiques à partir des libellés de travaux
- Confronter les travaux envisagés et les aides obtenues
- ...
- ...

CITE : crédit d'impôt à la transition énergétique

Données d'origine fiscale en provenance de la DGFiP. Sont de ce fait soumises au secret fiscal et donc non diffusables à un niveau fin.

Le CITE permet de réduire ses impôts en déclarant des travaux de rénovation énergétique sur sa résidence principale.

- Fraîcheur de l'information : 2018 données les plus récentes
- Exhaustivité - Précision : données administratives résultant d'une obligation de déclaration
- Profondeur historique : 2015-2018
- Fréquence de mise à jour : annuelle

Contenu du fichier CITE :

- Adresse du foyer fiscal
- Composition du ménage, âges
- Revenu fiscal de référence
- Type de travaux (geste) et dépense correspondante

Liste des gestes éligibles au CITE

- **Economie d'énergie** : chaudières à haute performance énergétique, à condensation, à micro-génération gaz.
- **Isolation thermique** : appareils de régulation du chauffage, matériaux d'isolation des murs extérieurs, des toitures, des planchers bas, des parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée donnant sur l'extérieur.
- **Equipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable** : appareils fonctionnant au bois ou biomasse, pompes à chaleur air/eau ou géothermiques, chauffe-eaux thermodynamiques, équipements de chauffage fonctionnant à l'énergie solaire, à l'énergie hydraulique, systèmes de production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique ou biomasse ou éolienne.
- **Autres** : DPE, raccordement à un réseau de chaleur, compteurs individuels, systèmes de charge pour véhicule électrique.
- **Dom** : raccordement à un réseau de froid, protection des parois vitrées, ventilateurs de plafond.

Observatoire national de la rénovation énergétique

PRESENTATION DES PARTENAIRES

- L'observatoire a été mis en place en septembre 2019.
- Une lettre de mission, signée des deux ministres Julien Denormandie et Emmanuelle Wargon, adressée au CGDD, en fixe les objectifs :
 - Le dispositif actuel d'observation de la rénovation énergétique est insuffisant.
 - Améliorer la connaissance de l'état du parc et de sa dynamique de rénovation.
 - Analyser l'évolution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du parc ce bâtiments, résidentiels et tertiaires.
 - Elaboration d'un tableau de bord pour un suivi pérenne de la rénovation énergétique.
 - Faciliter l'accès aux données, nationales et locales.
 - Alimenter le Conseil de défense écologique et répondre aux sollicitations.
- Piloté par le Sdes, avec l'appui de la DHUP et la DGEC. Participation de l'Ademe, de la DGFiP, de l'Anah, du Ceren, de la DITP, du plan bâtiment durable, du GIE des CERC, ...

Observatoire national de la rénovation énergétique

- Premiers travaux par le prestataire Energie Demain : consultation des experts, benchmark des observatoires, du Royaume-Uni, cartographie des données, premiers tableaux de bord.
- Des réflexions en cours pour définir les indicateurs de suivi de la consommation en énergie finale des bâtiments, de description du parc actuel selon les étiquettes de DPE, et selon le type d'énergie, et son évolution.
- La data session et le hackathon seront des occasions d'alimenter l'observatoire en réflexions et propositions de méthodes et d'outils.